

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**Bureau de Coordination des Programmes Emploi
(BCP-Emploi)**

Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Supérieur (PADES)

Financement Banque mondiale
Crédit IDA 6383-CI

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES N°02/BCPE-PADES/2020

**RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN DEVELOPPEMENT SOCIAL AU
BCP-EMPLOI DANS LE CADRE DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

I – CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de Côte d'Ivoire a obtenu des fonds de l'Association Internationale de Développement (IDA) d'un montant de 100 000 000 millions USD en vue de financer le Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Supérieur (PADES).

Ce projet vise à apporter un soutien au développement de l'enseignement supérieur à travers les objectifs de développement suivant : (i) Améliorer la gestion de l'enseignement supérieur, (ii) Augmenter le nombre d'inscriptions dans les programmes professionnels et, (iii) Améliorer la qualité et la pertinence des programmes diplômants dans les établissements d'enseignement supérieur publics participants.

Les composantes du projet se présentent comme suit :

1. Renforcement de la Gestion de l'Enseignement Supérieur ;
2. Amélioration des programmes professionnels de courte durée ;
3. Amélioration de de la qualité et de la pertinence de l'éducation dans les universités publiques et l'Institut National Polytechnique Houphouët Boigny (INPHB).

La gestion du projet est assurée par le Bureau de Coordination des Programmes Emploi (BCP-Emploi) qui a également la responsabilité de la mise en œuvre du Projet Emploi Jeune et Développement des Compétences (PEJEDEC) et le Projet C2D Emploi des Jeunes financés respectivement par la Banque mondiale et l'Agence Française de Développement.

Dans le souci de renforcer son équipe en vue d'une bonne mise en œuvre du PADES, le BCP-Emploi souhaite recruter, sur les fonds du PADES, un Spécialiste en Développement

Social (SDS) dont les responsabilités, les tâches ainsi que le profil sont définies dans le présent avis d'appel à candidatures.

II – TACHES ET RESPONSABILITES DU SPECIALISTE EN DEVELOPPEMENT SOCIAL

Sous l'autorité du Coordonnateur du BCP-Emploi et la supervision directe du Responsable de la Cellule Programme et Suivi-Evaluation, le Spécialiste en Développement Social aura en charge la conduite des activités qui relèvent de sa responsabilité. **La description détaillée des tâches et responsabilités est précisée dans les termes de référence du poste qui peuvent être consultés/téléchargés sur le site internet www.pejedec.org ou solliciter par mail à l'adresse suivante : damon@bcpeemploi.org, avec copie à chrys.denis@gmail.com / skartia@bcpeemploi.org / seraphinkartia@yahoo.fr.**

III – PROFIL RECHERCHE

Le (la) Spécialiste en Développement Social devra satisfaire aux exigences de qualification, d'expérience et d'aptitudes suivantes :

- Avoir un diplôme supérieur équivalent à au moins un Bac + 4 années en Sciences Sociales, Socio Economie Agroéconomie ou discipline équivalente.
- Justifier d'une expérience d'au moins cinq (5) ans dans le domaine de la gestion sociale et de la promotion des personnes vulnérables et du genre, notamment l'analyse du milieu, la promotion féminine, l'emploi des jeunes, la prise en compte des groupes les plus vulnérables dont au moins deux (2) ans dans le cadre des projets financés par les Partenaires Techniques et Financier (PTF) à savoir la Banque mondiale, l'AFD, l'Union Européenne, la BAD etc.
- Très bonnes connaissances du contexte du monde de l'enseignement supérieur serait un atout.
- Avoir suivi des formations complémentaires dans le domaine de la gestion des impacts sociaux des projets environnementaux.
- Aptitudes à orienter les activités proposées vers une participation accrue des femmes et des groupes défavorisés au développement de la zone d'intervention du Projet.
- Bonne condition physique avec aptitudes à effectuer de fréquents déplacements sur le terrain.
- Avoir une parfaite maîtrise du français (expression et compréhension orales et écrites) et de bonnes capacités rédactionnelles, de communication et un esprit d'analyse et de synthèse.
- Bonne connaissance de l'outil informatique.

IV – DUREE DU CONTRAT

Le (la) Spécialiste sera recruté (e) pour une durée d'un (1) an à compter de la date de prise de service. Au terme de cette période et après évaluation satisfaisante des

performances, le contrat sera renouvelé sur la durée de mise en œuvre du PADES. La date prévisionnelle de clôture du PADES est fixée au 13 mars 2024.

V – CONSTITUTION ET SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés par le poste devront transmettre un dossier de candidature en langue française et en cinq (5) exemplaires comprenant :

- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du BCP-Emploi ;
- Un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications, expériences et aptitudes pertinentes pour le poste avec mention d'au moins trois (3) références professionnelles ;
- Une copie du diplôme requis (l'original du diplôme devra être présenté lors de l'entretien) ;
- Une copie des attestations ou certificats de travail.

Les dossiers de candidature doivent être déposés, au plus tard, le **mardi 10 mars 2020 à 16 heures**, sous pli fermé et portant l'intitulé du poste tel que présenté dans les TDR (***Recrutement d'un Spécialiste en Développement Social au BCP-Emploi***). L'adresse de dépôt des dossiers de candidature est la suivante : **Secrétariat du BCP-Emploi, Abidjan – Cocody II Plateaux Vallon, derrière la Pharmacie Saint Gil, lot 2334, îlot 202, 06 BP 2281 Abidjan 06, Tél : 22 54 95 30.**

Tout dépôt de candidature devra être enregistré sur la fiche de réception des dossiers de candidature disponible au Secrétariat du BCP-Emploi.

VI – PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

La sélection sera conduite suivant la méthode de sélection de consultants individuels par appel à candidature conformément aux règlements de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) édition juillet 2016, révisée en août 2018. La procédure de recrutement comportera deux (2) phases :

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour les postes au regard de l'analyse de leurs CV ;
- Une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte.

Le candidat retenu à l'issue de la phase d'interview sera invité à une séance de négociation de son contrat de travail.

NB : Les candidats ayant le statut de fonctionnaire devront satisfaire aux exigences de la clause 3.23.d des Règlements susvisés.

Les candidats qui souhaiteraient obtenir des renseignements peuvent s'adresser à la Cellule Passation des Marchés du BCP-Emploi, à l'adresse susvisée, les jours ouvrables de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures.

Le Coordonnateur du BCP-Emploi
Dr. TOUALY Hermann